

FICHE PROJET · BOISEMENT

Le bois de Crussole

Saint-Etienne-en-Bresse · Saône-et-Loire (71)



Au cœur de Bourgogne-Franche-Comté, ce projet de boisement s'étend sur 4,96 hectares dans la commune de Saint-Etienne-en-Bresse. Labellisé dans le cadre du Label Bas-Carbone, il doit permettre de séquestrer 1 319 tonnes de CO₂ sur sa durée de vie : ce sont des réductions d'émissions attendues, reconnues après...

SURFACE

4,96 ha

boisés

PLANTS

6 567

prévus au dossier

CO₂ ATTENDU

1 319 t

sur la durée du projet

LABELLISÉ EN

2022

le 7 juillet

Le projet

LES GRANDES ÉTAPES



LE CADRE LABEL BAS-CARBONE

MÉTHODE Boisement

DURÉE 30 ans

LES ESSENCES PLANTÉES



Chêne rouge d'Amérique

Quercus rubra

Photo : Dietmar Rabich, CC BY-SA 4.0, via Wikimedia Commons



Robinier faux-acacia

Robinia pseudacacia

Photo : Stefan Iefnaer, CC BY-SA 4.0, via Wikimedia Commons

OÙ SE TROUVE LE PROJET



COMMUNE

Saint-Etienne-en-Bresse

DÉPARTEMENT

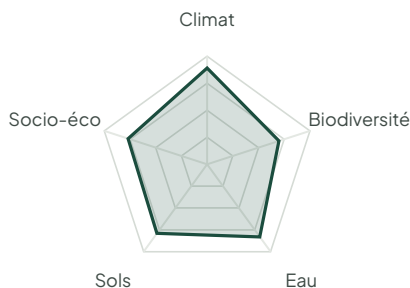
Saône-et-Loire (71)

RÉGION

Bourgogne-Franche-Comté

Son impact

LES CO-BÉNÉFICES ESTIMÉS



Climat

89/100

Grâce à la présence de Chêne rouge d'Amérique (*Quercus rubra*), Robinier faux-acacia (*Robinia pseudacacia*), ce projet bénéficie d'un fort potentiel de séquestration...

Biodiversité

70/100

Chêne rouge d'Amérique (*Quercus rubra*), Robinier faux-acacia (*Robinia pseudacacia*) offrent des habitats variés pour la faune locale et renforcent la biodiversité du site.

Eau

83/100

L'enracinement profond des essences plantées stabilise les sols et régule le cycle hydrologique, limitant le ruissellement et protégeant les nappes phréatiques locales.

Sols

79/100

La litière organique et l'enracinement enrichissent progressivement le sol en matière organique, améliorant sa structure et sa fertilité naturelle pour les années...

Socio-économique

77/100

Ce projet fait appel à du travail forestier pendant la plantation et les premières années d'entretien (préparation du sol, plantation, dégagements), et prépare à terme...

Scores sur 100 attribués par Stock CO₂ : indicateur propre à Stock CO₂, distinct du Label Bas-Carbone.

RETOMBÉES SOCIO-ÉCONOMIQUES

0,3 ETP-année de travail forestier mobilisés sur 30 ans

Ce projet mobilise environ 0,3 année de travail forestier à temps plein (entre 0,3 et 0,6), répartie sur les 30 ans du projet.

Travaux forestiers sur la parcelle (plantation, entretien, nettoiemnts, élagages) : **0,3 ETP-année (entre 0,3 et 0,5)** · Audit de vérification (donnée Stock CO₂) : **35 heures** · Exploitation des bois pendant le projet (premières éclaircies, jusqu'à 30 ans) : **non chiffré (aucune source publiée)** · Production des plants en pépinière : **non chiffré (aucune source publiée)** · Exploitation du bois à terme (éclaircies suivantes et coupe finale, au-delà des 30 ans), non comprise ci-dessus : **non chiffré (aucune source publiée)**

Méthode : surface plantée x heures de travail par hectare publiées par l'ONF (itinéraires techniques 2011-2015), sur les 30 ans du projet ; audit : 5 à 10 jours selon la surface (donnée Stock CO₂) ; exploitation : volumes récoltés (ONF, Fournier et al. 2022) x productivité des abatteuses et des porteurs (FCBA 2005) ; ÷ 1 607 h, durée annuelle légale du travail ; pépinières non chiffrées ; estimation Stock CO₂.

LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

ODD

6

Eau propre et assainissement

Le couvert forestier sur 4,96 ha filtre naturellement les eaux de ruissellement et favorise la recharge des nappes souterraines.

ODD

12

Consommation et production responsables

Les 6 567 arbres prévus sur 4,96 ha, de 2 essences différentes, formeront à long terme une ressource en bois renouvelable, issue d'une forêt suivie pendant toute la...

ODD

13

Lutte contre les changements climatiques

C'est l'impact principal : ce projet vise à séquestrer 1 319 tonnes de CO₂ sur sa durée de vie, dans le cadre du Label Bas-Carbone — des réductions attendues, reconnues...

ODD

15

Vie terrestre

Ce projet de 4,96 ha à Saint-Etienne-en-Bresse plante 2 essences différentes, recréant un écosystème forestier : habitat pour la faune, corridors écologiques entre les...

Suivre le projet

LE SUIVI DU PROJET

7 juillet 2022	Labellisation Le projet a obtenu le Label Bas-Carbone.
2 décembre 2021	Plantation inscrite au dossier Le dossier du projet fixe à cette date la plantation du peuplement.
5 novembre 2021	Dépôt du dossier Le dossier complet a été déposé pour instruction : description des parcelles et des essences, calcul des réductions attendues, engagement de suivi sur toute...
6 septembre 2021	Notification du projet Le projet a été notifié au ministère de la Transition écologique, première étape du parcours de labellisation.

EN IMAGES



COMMENT CE PROJET EST VÉRIFIÉ

Reconnu par l'État

Le projet est labellisé depuis le 7 juillet 2022 au titre du Label Bas-Carbone, le cadre créé par le ministère chargé de la transition écologique.

Ce document résume la page publique du projet. Le CO₂ indiqué est attendu sur la durée du projet : il n'est acquis qu'une fois vérifié.

Un audit indépendant

Les réductions d'émissions ne sont reconnues qu'après le contrôle d'un auditeur indépendant.



Suivre le projet en ligne

Photos, étapes, suivi et co-bénéfices du projet sur sa page publique.

stock-co2.com/projets/le-bois-de-crussole